

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	29 octobre 2024
Délibération N°	06
Date de la convocation	18 octobre 2024
Objet	3.2.1 Murviel les Montpellier - Aliénations Prix de vente de 6 logements en PSLA Les Saliniers Sud

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-neuf octobre à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Jacques RIGAUD, Daniel ROBEQUAIN, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Clémence ARTIERES, Manar BOUIDA, Christine MULA, Valérie REYNES, Sabine SCHURMANN, Laure TONDON, Anne VAN DEN BROECK, Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Jérôme CAPDEVIELLE
Auguste CHOMEL
Serge RABINEAU

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Karine ANNEYA (pouvoir à M VINCENT)
Véronique CALUEBA (pouvoir à Mme BOUIDA)
Christophe DESTAING (pouvoir à Mme ARTIERES)
Régine ILLAIRE (pouvoir à M RIGAUD)
Nicole MORERE (pouvoir à M RIGAUD)
Roselyne PESTEIL (pouvoir à M GAUDY)
Patricia WEBER (pouvoir à M GAUDY)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20241029-20241029-06-DEV-DE
Date de télétransmission : 30/10/2024
Date de réception préfecture : 30/10/2024

Objet : 3.2.1. - MURVIEL LES MONTPELLIER - Aliénations
 Prix de Vente de 6 Logements en PSLA Les Saliniers Sud

Le 29/10/2024,

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1er février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196, n°AD/200921/H/22 et n°AD/290424/H/2 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants,

Vu la délibération n°07 du 17 septembre 2024 décidant l'acquisition en VEFA auprès du promoteur Homaya d'un programme de 6 logements locatifs sociaux et de 6 logements en PSLA en habitat participatif (ECOPPIDUM),

Considérant que la création de ces 6 logements PSLA permettra de diversifier l'offre avec des logements en accession sociale à la propriété,

Considérant que la commune de Murviel-lès-Montpellier constitue un territoire propice à la production de logements en location accession (PSLA). En effet l'attractivité résidentielle de ce territoire génère une tension sur le marché immobilier, ce qui a entraîné une augmentation des prix ; par conséquent, les ménages du territoire ont beaucoup de difficultés à accéder à la propriété,

Considérant que la grille de prix de vente telle que présentée à l'article 1 de la présente délibération, a été fixée en prenant en compte les caractéristiques du marché de l'immobilier local, et qu'elle permet d'assurer l'équilibre financier de l'opération, dans le respect des plafonds réglementaires,

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :

De valider la grille de prix de vente des 6 logements PSLA sur la commune de MURVIEL-LES-MONTPELLIER - Les Saliniers Sud comme suit :

N° lot	Type	SHAB	Prix de vente TTC
F12	T2	45,45 m ²	140 000 €
A02	T5	95,75 m ²	270 000 €
F11	T3	68,10 m ²	210 000 €
C01	T4	78,15 m ²	245 000 €
C02	T4	78,15 m ²	240 000 €
D02	T5	93,90 m ²	290 000 €

ARTICLE 2 :

D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRESIDENT DE L'OFFICE

Vincent GAUDY

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Vincent GAUDY', with a large, sweeping flourish extending to the left.